

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 191 du 26 mars 2009

Communiqué de presse

SNTRS CGT – SGEN CFDT Recherche EPST – SNCS FSU

A l'INSERM, le gouvernement et la Direction Générale imposent le démantèlement de l'Institut et la diminution de l'emploi scientifique !

Les élus SNTRS CGT, SNCS FSU et SGEN CFDT Recherche EPST ont refusé de siéger au Conseil d'Administration de l'INSERM du 26 mars 2009.

Ils ont lu la déclaration jointe devant les membres du CA et ont quitté la salle :

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte actuel de non négociation des réformes engagées par le gouvernement et tenant compte du mouvement actuel dans le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche, en tant qu'administrateurs élus des personnels, nous ne siégerons pas aujourd'hui, non pas à cause de l'ordre du jour de ce Conseil d'Administration, mais parce que nous ne pouvons accepter :

- L'atteinte à l'emploi des personnels de la recherche à l'INSERM en 2009 : **14 postes de Chargés de Recherche supprimés** pour créer les nouvelles « chaires » et 30 pour assurer les recrutements des ITA ; **26 postes ITA supprimés !**
- La remise en cause du rôle « d'opérateur » de l'institut : c'est-à-dire le **transfert progressif de la gestion des unités, des services et des personnels aux Universités**
- La transformation de l'INSERM actuel en un futur **institut unique des « Sciences de la Vie et de la Santé »** rassemblant, outre l'INSERM, les Sciences de la Vie du CNRS, la biologie du CEA, une partie de l'INRA, l'INCa, l'ANRS, ... mais qui serait principalement **une « agence de moyens »**, c'est-à-dire distribuant des contrats de recherche par appels d'offres, comme le fait l'ANRS !

D'autre part, la Direction de l'INSERM prépare actuellement le futur « **plan stratégique** » de ce nouvel « Institut ». La direction (le Président et ses deux adjoints) ainsi que les Directeurs des 8 Instituts thématiques actuels sont sollicités pour rédiger ce texte, en marginalisant les instances scientifiques de l'INSERM (Conseil Scientifique, Commissions Scientifiques Spécialisées) et en ignorant les organisations syndicales représentatives des personnels.

De plus, **aucune présentation du projet d'institut n'a été faite aux instances scientifiques des organismes partenaires.**

Nous exigeons :

- **Le rétablissement des postes chercheurs et ITA supprimés en 2009, la suppression des « chaires » et le retour des postes correspondant aux recrutements de Chargés de Recherches à l'INSERM,**
- **Un plan pluriannuel de créations d'emplois statutaires et l'arrêt des emplois précaires en particuliers des CDD sur contrats ANR,**
- **Le rejet des conclusions du rapport de l'AERES**
- **Le retour de l'évaluation des unités aux instances scientifiques (Conseil Scientifique et CSS)**
- **Le respect du dialogue social et de la démocratie**

Paris, le 26 mars 2009